

Monuments anciens, utilisations nouvelles

L'exemple d'Avignon

JACQUES PLAINEMAISON

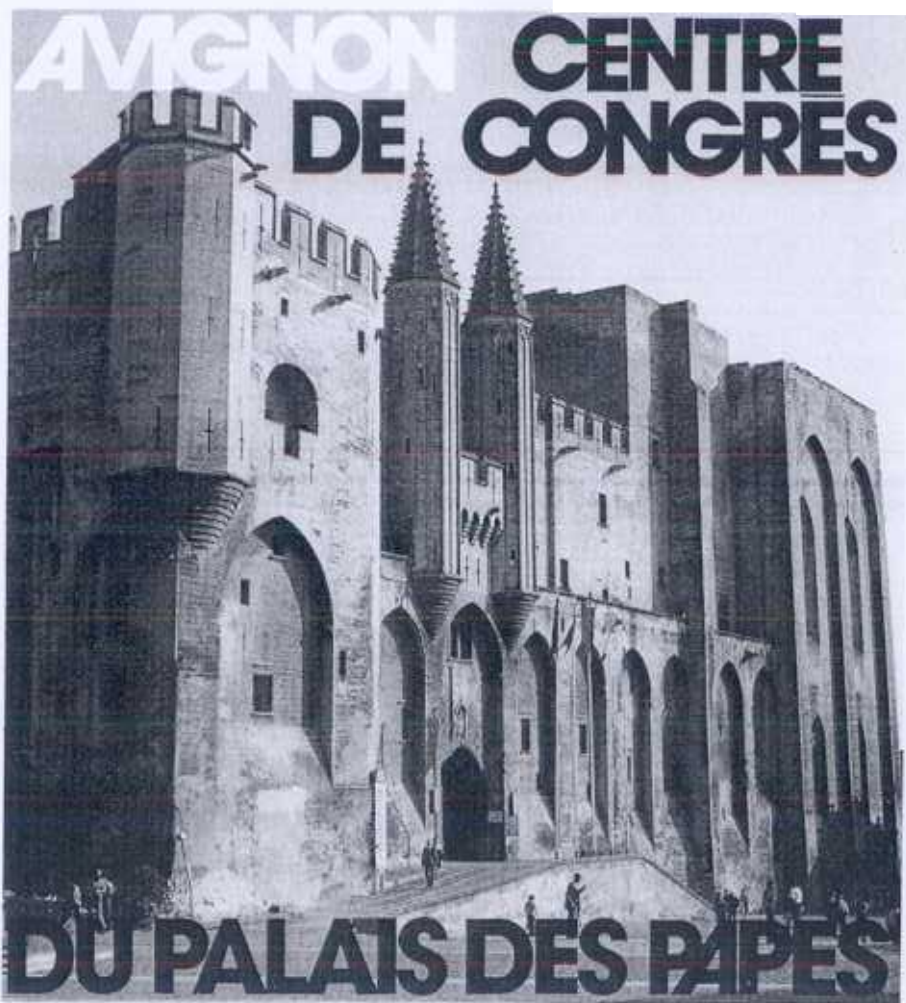


FIG. 1. Page de couverture du dépliant du Centre de congrès du Palais des papes.

Le plus souvent, les utilisations premières des édifices civils et religieux se sont perdues au cours de l'histoire: il n'y a plus de roi à Versailles, les papes ont quitté la forteresse d'Avignon, le dernier moine a quitté l'abbaye de Sénanque,¹ les moulins sont sans meunier etc. L'édifice est devenu monument, c'est-à-dire témoin d'un passé définitivement révolu, dont la compréhension, désormais relative, varie en fonction du temps. Il faut donc redonner une fonction et, par conséquent, une signification lisible pour tous, à un édifice mort: c'est, à proprement parler, d'une opération de ré-animation qu'il s'agit.

Cette opération s'est toujours faite. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience des problèmes connexes (par exemple, celui-ci: à partir de quel point l'adaptation d'un monument à une nouvelle fonction cesse d'être légitime) et la volonté systématique de 'rentabiliser' le patrimoine architectural.

Ajoutons, et ceci explique cela, que l'élargissement du champ de la recherche historique amène aujourd'hui à considérer comme monuments historiques des usines, des hôtels, des gares et, d'une manière générale, les vestiges de la vie quotidienne du passé, à la campagne comme à la ville, et entraîne l'élargissement de la notion de patrimoine.

Un peu d'histoire

Autrefois, la question du respect du patrimoine ne se posait pas. Les édifices anciens étaient adaptés, transformés, en fonction des besoins et de l'évolution du goût, et, dans le cas d'une réutilisation impossible, détruits, sans que les esprits les plus éclairés s'émeuvent.

La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, est un événement dont la valeur symbolique est exceptionnelle: en même temps que l'espérance d'un avenir débarrassé de la superstition et de l'oppression, elle marque la rupture avec le passé, le rejet de l'ordre ancien, avec les conséquences désastreuses que l'on sait pour les monuments de l'Ancien Régime. C'est sous la Révolution et le Consulat que l'église romane de Cluny, la plus vaste église du monde occidental après Saint-Pierre de Rome, fut massacrée et détruite. En 1794, un décret de la Convention nationale ordonna la destruction des remparts d'Avignon et du Palais des papes, cette 'Bastille du Midi'.

La Révolution passée, le danger de destruction ou de mutilation subsista: au siècle dernier, n'y eut-il pas une municipalité avignonnaise pour souhaiter la destruction du rempart du XIV^{ème} siècle, les pierres devant servir à établir le remblai de la voie ferrée? Cependant, depuis le XIX^{ème} siècle, on tend à reconnaître aux édifices du passé une valeur en soi.

La notion de 'monument', c'est-à-dire d'ouvrage destiné à perpétuer le souvenir, était déjà familière aux hommes de la Renaissance, qui ont admiré l'Antiquité à travers ses vestiges architecturaux (ceux de Rome,

par exemple), mais ils avaient vis-à-vis de l'Antiquité une attitude pragmatique, soucieux qu'ils étaient de s'en servir plus que de la respecter pour elle-même: à ce sujet, la fameuse doctrine de l' 'innutrition' de Du Bellay, qui fait de l'imitation des Anciens un acte de nutrition, favorable à l'invention, est particulièrement révélatrice. Si bien que c'est beaucoup plus tard, sous la Convention nationale française (en 1794, précisément . . .), semble-t-il, qu'il faut situer la naissance légale du concept de 'monument historique'.

Les mutations rapides, l'accélération du progrès technique ont fait naître chez l'homme d'aujourd'hui le besoin de se retremper à ses sources. En outre, la défiance à l'égard des capacités créatrices de notre société, particulièrement en architecture, a contribué à donner aux hommes le goût du passé. Cependant, comme l'écrit Jacques Rigaud,

le poids des contraintes économiques et l'utilitarisme social nous conduisent souvent à sacrifier allègrement le patrimoine, quand sa présence ou la charge de sa sauvegarde contrarient les besoins immédiats de la société.²

D'autre part, à une attitude de stricte conservation du patrimoine se substitue de plus en plus une attitude qui, prenant en compte les besoins des hommes d'aujourd'hui en matière d'animation culturelle, de rencontre et d'échange, consiste à utiliser les monuments pour la satisfaction de ces besoins.

La question qui se pose, à un moment où ces utilisations apparaissent à la fois comme conventionnelles et limitées, est de savoir à quelles conditions le patrimoine peut être adapté à de nouvelles fonctions sociales, de sorte que, à un effort timide d'appropriation des monuments du passé, succède une véritable revalorisation sociale de tout l'héritage.

Est-ce à dire que toute utilisation utile à la société est bonne? Assurément, non.

La cité des papes

Au XIV^{ème} siècle, Avignon a été pendant près de cent ans une grande métropole internationale, la capitale de la chrétienté. De cinq à six mille habitants au début du siècle, elle passera probablement à trente mille pendant la période du séjour des papes et peut-être atteindra-t-elle le chiffre record de quarante à cinquante mille habitants à l'apogée de cette période, dans les premières années du pontificat de Clément VI, avant que la grande peste ou peste noire de 1348 ne fasse périr près d'un habitant sur deux.

C'est de la période papale que datent le Palais des papes (*Fig. 2*) et les demeures cardinales ou 'livrées', dont les 'tours orgueilleuses' sont signe de dignité et de puissance. L'existence de nombreux couvents et autres édifices religieux faisait dire à Rabelais, deux siècles plus tard, qu'Avignon est la 'ville aux cent clochers', la 'ville sonnante'.

¹ Depuis quelque temps, il est question d'un retour des moines à l'abbaye de Sénanque.

² Rigaud, J., 'Patrimoine, évolution culturelle', *Monuments historiques* (1978) numéro 5, 4.

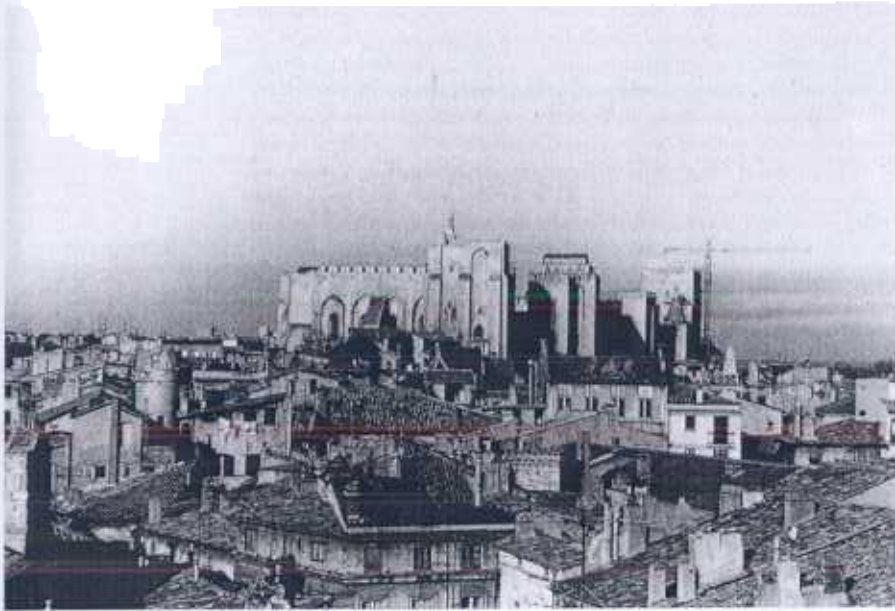


Fig. 2. Un vieux quartier d'Avignon. Au fond, le Palais des papes.

Après le départ des papes, Avignon restera un grand centre religieux, économique, intellectuel et artistique, dans l'Europe du XV^e siècle. A la fin de ce siècle, ses quinze mille habitants environ la placent encore parmi les toutes premières villes françaises. C'est d'ailleurs à ce moment que la ville connaît le commerce le plus florissant grâce, en particulier, à l'industrie de la soie. Mais, peu à peu, cette activité commerciale va se ralentir, si bien que, après le rattachement de la ville à la France le 14 septembre 1791, Avignon ne sera plus qu'une ville française moyenne, dont la vocation culturelle et commerciale est favorisée par sa situation géographique de ville-carrefour sur la route de Lyon à Marseille et de la mer du Nord à la mer Méditerranée d'une part, et sur la route d'Italie en Espagne d'autre part.³

En effet, avant d'en venir à la situation présente, signalons que l'installation des papes à Avignon n'est pas due seulement à l'insécurité qui régnait à Rome, du fait des luttes entre Guelfes et Gibelins, dans les premières années du XIV^e siècle. Elle résulte aussi de la place désormais centrale qu'occupait Avignon dans le monde catholique, après le schisme d'Orient, et du rôle de plaque tournante qu'elle jouait déjà en Europe: à sa fonction de ville-carrefour, relai obligé pour qui voulait se rendre d'Europe du Nord en Europe du Sud, Avignon avait ajouté celle de ville-port depuis le XII^e siècle.⁴

Aujourd'hui, Avignon est une ville de quelque cent mille habitants, dont le centre est tout entier contenu à l'intérieur de l'enceinte fortifiée du XIV^e siècle. Cette dernière délimite un enclos de cent cinquante hectares environ, dans lequel vit moins d'un habitant sur cinq, mais dans lequel presque la totalité des édifices anciens sont situés. Le phénomène de dépeuplement du centre historique qui, en moins de trente ans, a perdu la moitié de ses habitants, passant de trente mille habitants en 1954 à environ quinze mille habitants en 1981,⁵ pose avec acuité la question de la fonction sociale des monuments, qui doivent redevenir des facteurs de vie, d'animation et, comme on dit aujourd'hui, de 'convivialité' pour les Avignonnais.

Avignon à la recherche d'un avenir pour son passé

A son passé de capitale internationale Avignon doit l'importance de son patrimoine architectural. Or l'importance de ce patrimoine eût rendu la charge de sa conservation insupportable pour une ville moyenne comme Avignon si celle-ci, poussée par la nécessité de 'rentabiliser' ses monuments, ne s'était pas préoccupée de leur utilisation, ouvrant par là la voie à d'autres villes.

Par exemple, l'hôtel de Crochans, du début du XVIII^e siècle, est devenu en 1979 la Maison Jean Vilar, centre de documentation et annexe de la Bibliothèque nationale pour le théâtre; les hôtels de Caumont et de Montfaucon, eux aussi du XVIII^e siècle, ont été restaurés et aménagés pour recevoir la Faculté des lettres et sciences humaines en 1978; le moulin Notre-Dame, situé dans la zone agricole d'Avignon, sert de lieu de réunion pour les organisations professionnelles agricoles. L'abbaye de Saint-Ruf, du XII^e siècle, après une restauration partielle, donne son âme à un parc des loisirs. Récemment, en 1981, a été inaugurée dans l'ancien hôpital du Pont, créé par les frères 'pontifes' dès le XII^e siècle, l'école municipale de danse. Quant aux chapelles, celles qui sont restaurées servent de salles de spectacle, de concert ou d'exposition. Recherche, enseignement, spectacle, mais aussi rencontres, loisirs... c'est à satisfaire l'ensemble des besoins socio-culturels que l'utilisation du patrimoine architectural de la ville contribue.

Mais il est des exemples plus marquants, à la fois plus significatifs et plus prestigieux. Et, au premier rang de ceux-ci, le Palais des papes, qui fournit aussi bien l'exemple de ce que l'on ne doit pas faire que l'exemple de ce que l'on peut faire en matière d'adaptation d'un monument à de nouvelles fonctions.

Au siècle dernier, le Palais des papes avait été transformé en caserne. Comme cette utilisation ne s'accordait pas avec son architecture, celle-ci fut modifiée: dans les salles hautes, on construisit à mi-hauteur un plancher, on supprima les fenêtres à meneaux, dont l'emplacement ne correspondait plus aux niveaux des planchers, et on ouvrit de nouvelles

⁵ Des indices laissent pressager le retour d'une population appartenant aux classes aisées dans le centre mais rien ne permet d'affirmer que le mouvement qui s'amorce, dû en particulier à l'augmentation des carburants (entre le mois d'octobre 1973 et le mois d'août 1981, l'essence a augmenté de plus de 300%) va se poursuivre.

³ Avignon a encore renforcé sa fonction de ville-carrefour en devenant au siècle dernier un important carrefour de voies de chemin de fer, avant de devenir, aujourd'hui, un important carrefour autoroutier.

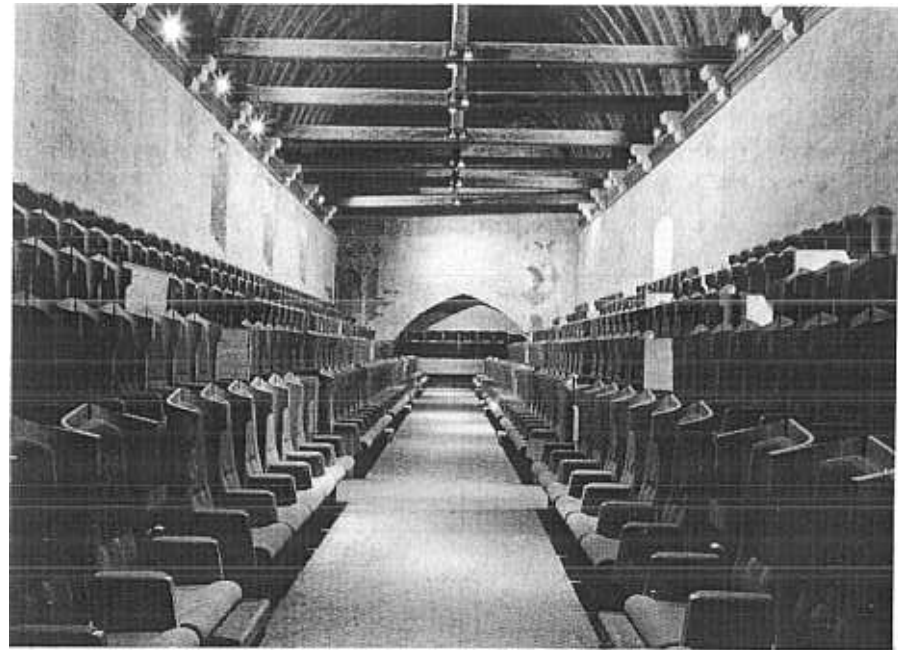
⁴ Des recherches récentes semblent indiquer qu'il y eut un pont à Avignon dès l'époque romaine.

fenêtres. Si les magnifiques fresques de la Chambre du Pape et de la Chambre du Cerf, ou cabinet de travail de Clément VI, furent recouvertes de chaux, la grande fresque du Jugement dernier de Matteo Giovanetti, dans la Grande Audience, fut entièrement détruite. C'est l'exemple d'une utilisation déplorable.

Aujourd'hui, la situation du monument est bien différente. La chapelle de Benoît XII et, plus généralement, la partie du monument qui avait servi de prison jusqu'en 1871, propriété du département, abrite les archives départementales. Des travaux entrepris en 1976 ont permis de développer de façon importante les possibilités de dépôt, grâce à l'installation d'un véritable silo d'archives, comprenant douze niveaux, dans la Tour de Trouillas,⁶ à l'angle nord-est du Palais. Depuis 1947, grâce à Jean Vilar, la cour d'honneur sert de cadre à des spectacles (théâtre et danse) pendant la durée du festival d'Avignon. Quant au monument lui-même, il reçoit chaque année plus de 300,000 visiteurs (374,210 entrées en 1980), ce qui le place dans les tout premiers rangs des monuments français.

Mais c'est surtout l'utilisation de l'aile du Conclave du Palais des papes, encore abandonnée et partiellement ruinée il y a dix ans, qui mérite qu'on s'y attarde. En 1969, la municipalité d'Avignon décida de restaurer cette aile du Palais et de l'adapter à une activité permanente de congrès (Fig. 1). Les niveaux, les fenêtres, la voûte et la charpente de l'appartement des hôtes, le crénelage des façades furent reconstruits.

Il fallait trouver un compromis entre le respect du monument, conçu pour une tout autre destination, et les exigences d'une fonction nouvelle, qui impliquait l'usage d'un équipement moderne. Loin de transformer l'organisation architecturale du monument, les architectes parvinrent à faire correspondre aux composantes de l'ancienne fonction les diverses composantes de la nouvelle fonction. En effet, le palais de Clément VI ou 'Palais neuf' était organisé suivant trois circuits indépendants: le circuit réservé aux soldats qui constituaient les unités de garde et d'honneur, le circuit des courtisans, au sens moderne du terme,⁷ c'est-à-dire des membres de la cour apostolique, et des visiteurs, parmi lesquels de très nombreux solliciteurs, enfin le circuit réservé au pape lui-même. Dans l'organisation actuelle, le premier de ces circuits est emprunté par les personnes chargées de la gestion du Centre de congrès, le second par les congressistes, tandis que le troisième est abandonné. Ainsi, en peu de temps, toute une partie du Palais des papes a non seulement été sauvée mais a encore retrouvé une intense activité (Fig. 3). Grâce à cette utilisation, qui vient s'ajouter à celle de musée, de dépôt d'archives, de lieu de spectacle, le Palais des papes est un monument fortement 'rentabilisé'. Cependant, en raison de l'importance même du monument, sa fonction est diversifiée sans que, pour l'instant, l'unité préside à ses diverses utilisations. Voilà un exemple de fonction fragmentée, qu'on ne retrouve pas avec les autres grands monuments d'Avignon..



Fermant au nord la place du Palais, le Petit Palais (Fig. 4), ainsi dénommé par opposition au Palais des papes ou Grand Palais, forme le trait d'union entre le pont Saint-Bénézet et le Palais des papes. Ancienne demeure des évêques d'Avignon, il date du XIV^{ème} siècle. L'organisation générale—quatre ailes autour d'un cloître—remonte à cette époque. Mais c'est au cours de la deuxième moitié du XV^{ème} siècle que la citadelle du Moyen Age va devenir un véritable palais de la Renaissance. Les transformations les plus importantes que connut le monument furent l'oeuvre du cardinal Julien de la Rovere, entre 1474, année où il fut pourvu par son oncle, le pape Sixte IV, de l'évêché (aussitôt transformé en archevêché) et de la légation d'Avignon, à 1503, année où, à son tour, il fut élu pape sous le nom de Jules II et quitta Avignon. La façade date de cette époque. Les modifications qui furent apportées au monument par la suite furent mineures.

A la révolution de 1789, qui entraîna le rattachement d'Avignon et du Comtat venaissin à la France, le Petit Palais fut déclaré bien national et, après les confiscations révolutionnaires, il servira de dépôt de livres et d'objets d'art, parmi lesquels, pour la première fois, des peintures. En 1826, l'archevêque en fit l'acquisition, afin d'y installer le petit séminaire. Le bâtiment revint à la ville à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au

Fig. 3. La salle pour les assemblées plénières du Centre de congrès du Palais des papes, de 500 places. A remarquer la disposition des fauteuils, placés vis-à-vis les uns des autres, de chaque côté d'une allée centrale, ainsi que la voûte de charpente en carène renversée. (Photothèque municipale)

⁶ Haute de 52 mètres et large de 20 mètres sur 17 à la base, la tour de Trouillas, qui est la plus haute du Palais, est un fort donjon, dont les murs atteignent en certains points 4.50 mètres d'épaisseur.

⁷ A Avignon, au XIV^{ème} siècle, on désigne sous le nom de 'courtisans' (*cortesani*), non les membres de la cour apostolique, mais tous ceux qui ont suivi ou rejoint cette cour: hommes de loi, marchands, aubergistes, gens de métier... Comme les juifs, les 'courtisans' constituent une catégorie à part d'habitants.

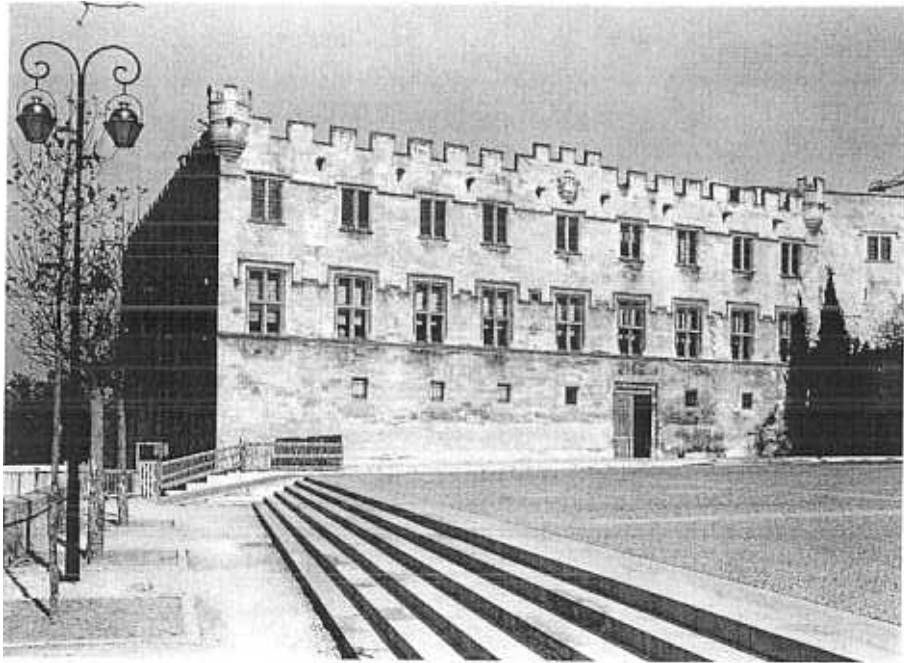


FIG. 4. Le Petit Palais (façade sud). Les deux tourelles d'angle, les créneaux centraux, surélevés en une sorte de fronton, l'ouverture rectangulaire, qui a remplacé une porte en plein cintre, datent du XIX^e siècle. (Photothèque municipale)

⁸ Né à Rome en 1807, Gian Pietro Campana, qui sera anobli par le Saint-Père, fut le directeur du mont-de-piété de Rome, c'est-à-dire de la banque de dépôt du Saint-Siège. Nouveau Verrès, il acquit des vases, des petits bronzes, des bijoux, des monnaies, des peintures... en tout environ 15,000 pièces, pense-t-on. Collectionneur insatiable, le marquis utilisait les fonds du mont-de-piété pour aug-

début de ce siècle, et fit office jusqu'en 1958 d'établissement d'enseignement technique. Aujourd'hui, depuis 1976, le musée du Petit Palais abrite la plus grande partie des oeuvres préraphaélites de la collection Campana.⁸

Le musée du Petit Palais fut l'oeuvre à la fois de la Direction des musées de France, décidée à tenter un regroupement partiel de la collection Campana, qui avait été dispersée dans plus et de la ville d'Avignon. Ouvert en 1961, le chantier aboutit à la restauration d'un monument éminent du XIV^e siècle, modifié jusqu'à la fin du XV^e siècle. Pouvait-on rêver d'un cadre mieux adapté aux oeuvres du Moyen Age et de la Renaissance qui y sont exposées?

Avec plus de 300 tableaux, issus pour la plupart de la collection Campana, le musée du Petit Palais présente un très vaste ensemble d'oeuvres italiennes peintes entre la fin du XIII^e siècle et le début du XVI^e siècle. A côté des ces peintures, sont présentées les oeuvres de l'école d'Avignon, qui fut l'un des centres artistiques les plus vivants d'Europe au XIV^e et au XV^e siècle (Fig. 5). Il reste malheureusement peu d'exemples de la peinture de cette école, à mi-chemin entre le réalisme flamand et la stylisation italienne. D'où l'intérêt des quelques salles qui lui sont consacrées.



FIG. 5. Le musée du Petit Palais: une salle de sculpture provençale. (Photothèque municipale)

La conception du musée résulte d'un équilibre difficilement atteint entre les exigences, parfois contradictoires, de deux services officiels: celui des Monuments historiques, soucieux de reconstituer le cadre d'époque jusque dans l'aménagement intérieur des pièces, et celui des Musées de France, pour qui les oeuvres exposées ne devaient pas être un élément de décor mais devaient, au contraire, se détacher sur le décor de pierre. Le dialogue entre les architectes aboutit à des concessions réciproques, qu'illustre la présence de vitraux sur la façade sud de l'édifice et de simples vitres transparentes sur la façade nord de celui-ci.

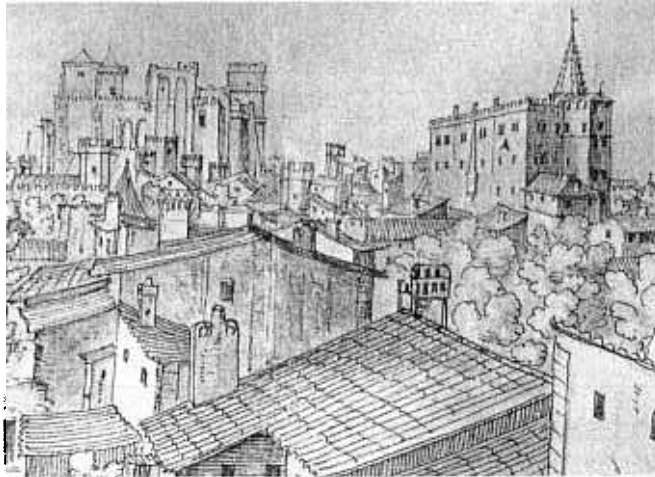
Si le Petit Palais offre l'exemple d'un monument dont la restauration est complètement achevée et qui, au terme de celle-ci, est redevenu fonctionnel, la restauration de la livrée du cardinal Ceccano (Fig. 6) n'était pas encore complètement achevée à l'heure où ces lignes étaient écrites. Voilà pourtant de nombreuses années que le besoin d'un édifice réservé à la lecture publique se faisait sentir à Avignon, malgré l'existence dans cette ville d'une des plus riches bibliothèques de province: la bibliothèque du museum Calvet.⁹

Aujourd'hui, cette bibliothèque compte plus de 250,000 imprimés et plus de 6500 manuscrits (en 1791, la bibliothèque d'E. Calvet en contenait trois), conservés sur quelque 6.5 kilomètres de rayonnage. L'ouverture

⁸ cont. mener ses propres collections et, en quelques années, il n'y eut plus d'argent. Le populaire marquis fut alors arrêté et incarcéré à la prison de San-Michele. Condamné, il dut abandonner ses fabuleuses collections. Il mourra dans la misère en 1880.

⁹ Esprit Calvet (1728-1810), médecin et professeur de médecine à l'université d'Avignon, était un esprit curieux. 'Philosophe' et honnête homme au sens du XVIII^e siècle, il était attiré par les sciences, les arts, les belles-lettres, l'histoire, l'archéologie, la numismatique. Selon l'usage du temps, il possédait à

FIG. 6. Détail d'une vue d'Avignon en 1608. A gauche, le Palais des papes. A droite, marquée par la lettre A, la livrée du cardinal Ceccano, que surmonte le clocher de l'église Saint-Didier. (*Bibliothèque nationale*)



⁹ cont.

côté de sa bibliothèque un cabinet d'antiquités, comprenant des poteries, des verres, de petits bronzes, un cabinet d'histoire naturelle ainsi qu'un cabinet des médailles de 12,000 pièces. Quant à sa bibliothèque, elle n'était ni très abondante ni très riche, fût-ce seulement par les reliures. Mais les 1382 ouvrages recensés par leur propriétaire en 1791, soigneusement choisis pour constituer sa bibliothèque de travail, reflétaient l'état des connaissances et le goût du temps. Confondue avec la bibliothèque de la ville, héritière des nombreux et riches bibliothèques des couvents d'Avignon, la bibliothèque du museum Calvet s'est de plus accrue de la constitution d'un fonds local.

¹⁰ En distinguant le livre des autres media, nous ne voulons pas prendre parti sur ce point de savoir si le livre n'est pas, lui aussi, un moyen de culture de masse; nous voulons seulement mieux faire apparaître le passage d'une conception traditionnelle ou statique à une conception ouverte ou dynamique de la culture.

¹¹ *Avignon notre ville*, n° 32, décembre 1977, 7.

d'un service de prêt en 1930, celle de la bibliothèque pour enfants en 1948, puis celle d'annexes de quartier à partir de 1970 n'ont pas suffi pour permettre à la bibliothèque, à l'étroit dans les locaux de l'hôtel de Villeneuve-Martignan, de répondre à l'évolution des besoins en matière de lecture publique et le charme ancien de la salle de lecture ne parvient pas à compenser la vétusté et l'insuffisance des équipements.

Pour remédier à cette situation, réorganisation et innovation sont en train d'être conjuguées de manière à ce que les Avignonnais possèdent l'outil nécessaire à la satisfaction de leurs besoins, non seulement dans le domaine du livre mais encore dans ceux des mass media.¹⁰ Écoutons l'adjoint au maire d'Avignon délégué à l'action culturelle:

C'est la nature même de l'institution que nous souhaitons transformer; nous voulons élargir la notion de bibliothèque en y intégrant les autres supports d'expression, ceux que l'on désigne sous le nom de media: le disque, la cassette, la diapositive, le poster, la reproduction d'art, et aussi la vidéo-cassette. Il faut viser à favoriser la rencontre du texte, de l'image, du son, ces trois moyens privilégiés de notre connaissance et de notre délasserment; l'idée de l'intégration des différents medias est très fructueuse et c'est vers la création d'un service que nous appellerons, si vous le voulez bien, une médiathèque publique, que s'orientent nos ambitions.¹¹

Sa restauration achevée (*Fig. 7*), l'ancienne demeure du cardinal Ceccano, du milieu du XIV^e siècle, va donc accueillir à la fois la bibliothèque d'étude d'Avignon et une bibliothèque de prêt, qui comprendra, en plus d'une salle de prêt, une bibliothèque pour la jeunesse et un département d'audio-visuel. En outre, cinq médiathèques installées

dans les quartiers périphériques et des médiacars viendront compléter cet équipement. Grâce à cet effort exceptionnel, Avignon est en train de rattraper son retard dans le domaine de la lecture publique. On ne sait trop ce qu'il faut admirer le plus: le sauvetage d'un monument, témoin insigne de l'architecture civile du XIV^e siècle, ou l'intégration fonctionnelle de celui-ci dans un projet visant à satisfaire un ensemble de besoins socio-culturels (*Fig. 8*).

Terminons cette revue des principales réalisations qu'a permis la prise de conscience du rôle que le patrimoine architectural peut être amené à jouer dans la vie sociale et culturelle contemporaine par la présentation d'un projet.

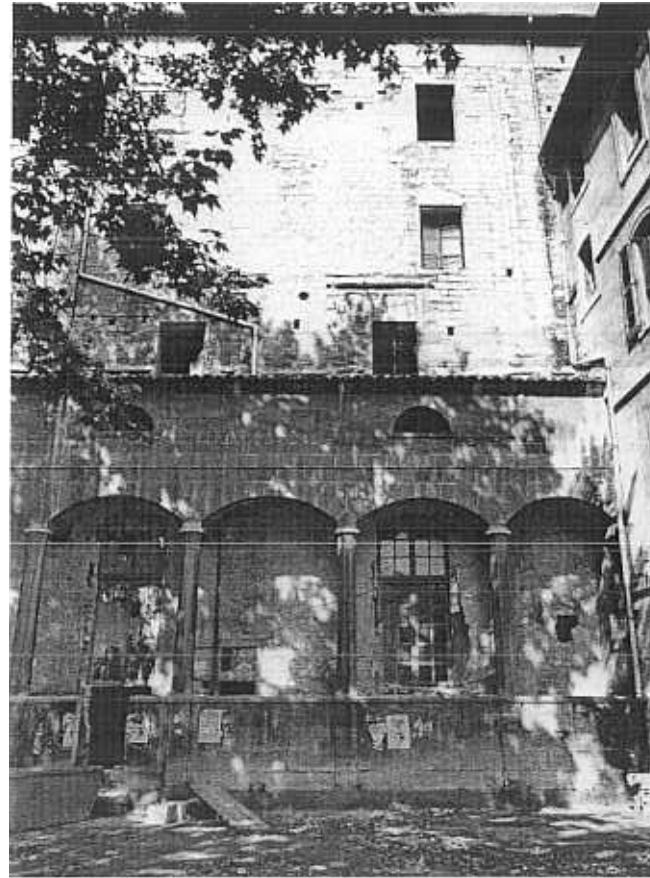
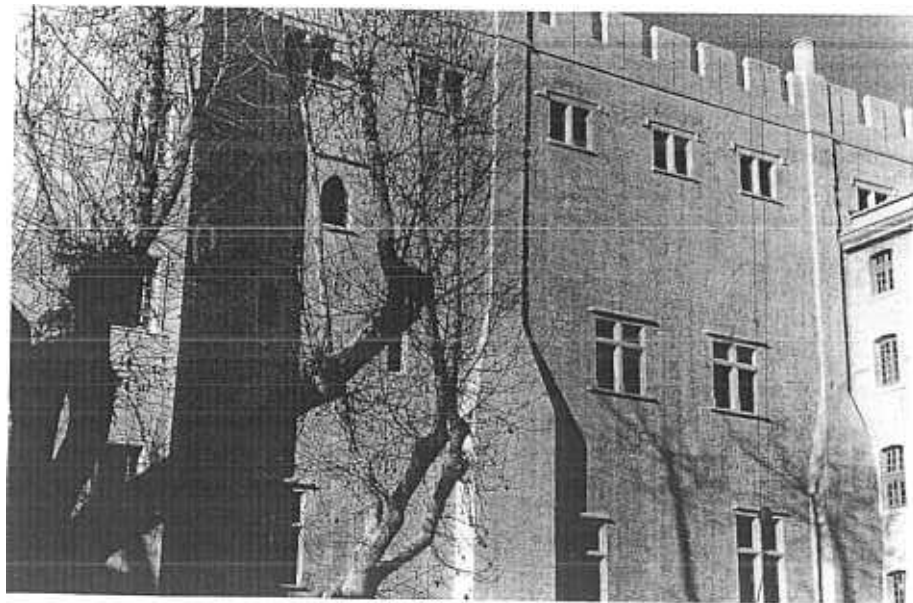


FIG. 7. (a à droite; b et c l'extrême droite). La livrée du cardinal Ceccano, du XIV^e siècle, (a) avant, (b) pendant, (c) après sa restauration. (*Photothèque municipale*)



La construction sous le Deuxième Empire d'immeubles le long du cours Bonaparte (aujourd'hui cours Jean Jaurès), percé à la même époque, qui est celle du baron Haussmann et d'un urbanisme caractérisé par des voies larges et droites et par l'alignement des constructions, dissimule aux regards un magnifique édifice classique, vaste quadrilatère autour d'une cour. Ancien noviciat de l'ordre des Jésuites (Fig. 9), construit au début du XVIIème siècle, l'hospice Saint-Louis abrite encore aujourd'hui des vieillards, handicapés physiques ou mentaux. Une fois libéré de ses occupants actuels, que la mise en service récente d'un hôpital neuf va permettre d'installer dans l'ancien hôpital Sainte-Marthe, il est appelé à devenir une maison des arts.

En partie vouée à la conservation, celle-ci pourrait recevoir toutes les collections post-médiévales, du XVIème siècle à nos jours, et compléterait ainsi le musée du Petit Palais et le musée de l'hôtel de Villeneuve-Martignan, qui ne garderait plus que les antiquités historiques et préhistoriques. Mais l'originalité de cette maison des arts consisterait dans l'intégration des différents moments de la démarche culturelle: en accueillant l'Ecole municipale des beaux-arts, en offrant des salles pour des ateliers, des galeries pour des expositions, elle permettrait de mettre

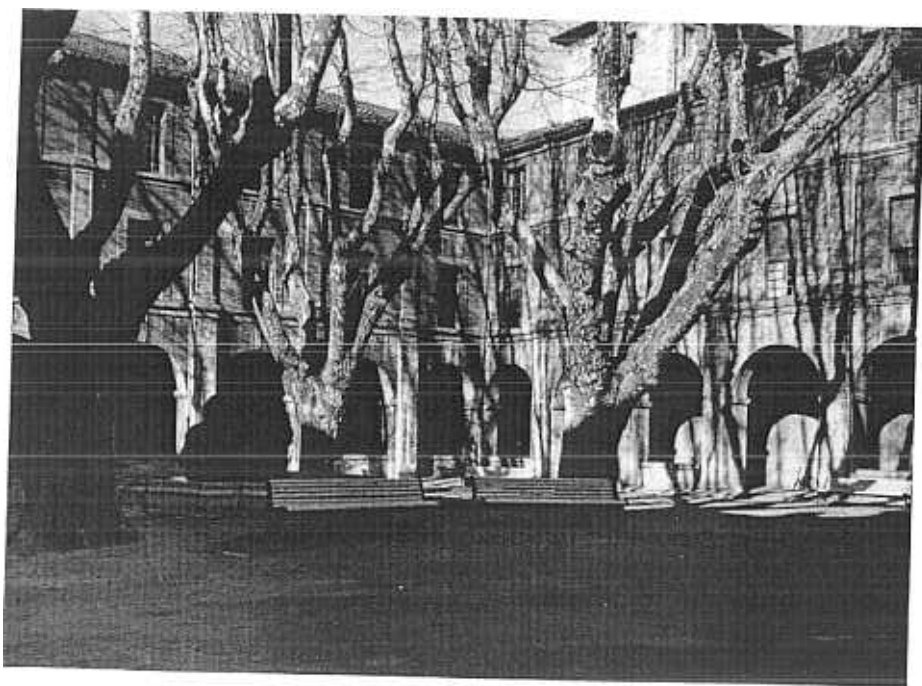
FIG. 8. Le 'Pont des soupirs' avignonnais, sur lequel le bureau du conservateur en chef de la bibliothèque municipale va être installé. A gauche, une partie qu'on ne peut dater sûrement de l'édifice qui va abriter la bibliothèque municipale. (Photothèque municipale)



en relation la conservation, la formation, la création, la diffusion et l'animation. Ainsi les Avignonnais trouveraient-ils dans cette maison des arts l'équivalent, au point de vue des arts plastiques, d'institutions comme la Maison Jean Vilar au point de vue du théâtre contemporain et la livrée Ceccano au point de vue de la lecture publique.

L'effort de la ville d'Avignon pour adapter son patrimoine architectural à des besoins nouveaux, condition de sa sauvegarde, a été récompensé en 1979 par l'attribution d'un certificat de mérite décerné par Europa nostra. Fondée en 1963, Europa nostra est une fédération internationale d'associations, dont le but est la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de l'Europe et l'amélioration de l'environnement. Le programme récompensé avait trait à la réanimation des monuments de l'« Acropole d'Avignon » (Fig. 10), dont font partie notamment le Palais des papes et la Place du Palais, récemment aménagée, sous laquelle a été construit un parc de stationnement pour voitures, et le Petit Palais.

FIG. 9. L'ancien noviciat des Jésuites. (Photothèque municipale)



En guise de conclusion

Notre propos était de montrer à partir de quelques exemples comment un



FIG. 10. Le Palais des papes et l'ensemble architectural de l'« Acropole d'Avignon ». (Photo M. Atzinger)

monument 'reconverti' peut participer, et même contribuer, à l'évolution sociale. Si nous n'avons fait qu'aborder la question des conditions auxquelles cette 'reconversion' est légitime, nous espérons du moins avoir fait comprendre qu'elle ne se réduit pas à une simple opération d'adaptation du monument à une nouvelle utilisation. Véritable création, elle exige du maître d'oeuvre audace et soumission, liberté et contrainte.

Qui a dit:

(...) il m'importe sur toute chose, d'obtenir de *ce qui va être*, qu'il satisfasse, avec toute la vigueur de sa nouveauté, aux exigences raisonnables de *ce qui a été*?¹²

Est-ce l'architecte constructeur du temple d'Artémis, à Athènes, ou celui qui a réussi à redonner une âme à tel ou tel de nos monuments devenu inutile et à le faire de nouveau 'chanter'?

¹² Valéry, P., *Essais sur l'architecture*. Paris 1944, 42.

Summary

The majority of ancient monuments, whether secular or religious, no longer serve their original function. To give them a new function is literally to 're-animate' them.

This has always happened empirically but the idea of an 'ancient monument' in the sense of a witness to the past and therefore a work deserving respect for its own sake seems to go back to the French Revolution,

which nonetheless had disastrous consequences for the monuments of the *Ancien Régime*.

In the fourteenth century, thanks especially to its position as international bridge and crossroads, Avignon was for almost 100 years the capital of Christendom. It is from this period that we have inherited the Palace of the Popes and the *livrées*, the luxurious residences of the cardinals, as well as the city ramparts.

Today, the depopulation of the city centre has brought into sharp focus the question of the social function of these monuments, but it was the importance of the architectural heritage of the city which led successive municipal authorities to seek ways of making the heritage economically viable.

From numerous examples, we have chosen some which seem to us particularly significant—especially the installation of a conference centre in the Conclave Wing of the Palace of the Popes.

The Petit Palais, former residence of the Bishops of Avignon and later used as an educational establishment, now houses the greater part of the Campana collection of Italian paintings dated between the late thirteenth and early sixteenth centuries.

As for the former *livrée* of Cardinal Ceccano, this will shortly become the home of the city's reference library and the city's central *mediathèque* (multi-media resource centre).

It is proposed to use the former Jesuit novitiate quarters as an arts centre where the successive stages in artistic development will be integrated. It will link up conservation in the field of the plastic arts with the training of the artist, the production of works of art, their circulation and public involvement.

Our purpose has been to show by means of examples how a 'recycled' monument can participate in, and even contribute to, the development of society. We may only have begun the process of looking at the conditions under which this 'recycling' is valid, but we hope that we have at least made it clear that it is not merely a simple question of adapting a building to a new use, but a truly creative act.

Resumen

La mayor parte de los monumentos antiguos, civiles y religiosos, han perdido sus primeras funciones. Darles una nueva función es, hablando propiamente, proceder a una 'reanimación'.

De modo empírico, esta operación siempre se ha llevado a cabo, pero el concepto de 'monumento histórico', es decir, de obra testigo del pasado y, por

consecuente, de obra que hay que respetar por sí misma, parece remontarse a la Revolución francesa, que, por otra parte, tuvo consecuencias desastrosas para los monumentos del Antiguo Régimen.

En el siglo XIV, gracias en particular a su situación de ciudad puente y ciudad encrucijada, Aviñón fue, durante casi cien años, capital de la cristiandad. De este período datan el Palacio de los Papas y las fastuosas mansiones cardinales o 'libreadas', así como las murallas. Actualmente, la despoblación del centro plantea urgentemente la cuestión de la función social de los monumentos, pero es la importancia del patrimonio arquitectónico de la ciudad lo que ha impelido a municipios sucesivos a buscar los medios de rentabilizarlo.

Entre numerosos ejemplos, hemos entresacado algunos que nos han parecido más significativos, especialmente la ordenación de un centro de congresos en el ala del Cónclave del Palacio de los Papas.

Después de haber sido utilizada como centro de enseñanza, la antigua mansión de los obispos de Aviñón, o Pequeño Palacio, alberga la mayor parte de las obras prerrafaelistas de la colección Campana.

En cuanto a la antigua 'librea' del cardenal Ceccano, dentro de pocos meses acogerá a la vez la biblioteca de estudios de la ciudad de Aviñón y la *mediathèque*, o centro de medios informativos.

El proyecto de creación de una casa de las artes en el antiguo noviciado de los jesuitas, basado en la integración de los distintos momentos de la andadura cultural, podrá establecer la relación, respecto a las artes plásticas, entre la conservación de las obras, la formación del artista, la creación, la difusión y la animación.

Nuestro propósito era mostrar, por medio de algunos ejemplos, el modo en que un monumento 'convertido' puede participar, e incluso contribuir, a la evolución social. Aunque sólo hayamos abordado las condiciones bajo las cuales esta 'conversión' es legítima, por lo menos esperamos haber hecho comprender que ésta no se limita a una simple operación de adaptación a un nuevo empleo, sino que es una verdadera creación.